



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
9 octobre 2007
Français
Original : arabe

**Assemblée générale
Soixante-deuxième session
Point 17 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité
Soixante-deuxième année**

**Lettres identiques datées du 5 octobre 2007, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un état récapitulatif des violations israéliennes commises pendant la période allant du 24 au 30 septembre 2007 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, au titre du point 17 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Nawaf **Salam**



**Annexe aux lettres identiques datées du 5 octobre 2007
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Objet : Violations, agressions et activités israéliennes
pendant la période allant du 24 au 30 septembre 2007**

Violations aériennes

- Le 24 septembre 2007, entre 10 h 4 et 16 h 10, deux avions militaires israéliens ont violé l'espace aérien libanais en survolant Kfar Kila, puis faisant route vers le nord, jusqu'à Chekka, avant d'effectuer des vols circulaires au-dessus des régions du Sud et la Bekaa, puis de repartir en survolant Rmaich.
 - Entre 19 h 44 et 20 heures, deux avions militaires israéliens ont violé l'espace aérien libanais à la hauteur de Naqoura. Ils ont fait route vers le nord, jusqu'à Jbail, avant de repartir en survolant Rmaich.
 - Entre 20 h 8 et 21 h 30, deux avions militaires israéliens ont violé l'espace aérien libanais en survolant Naqoura. Ils ont fait route vers le nord, ont effectué des vols circulaires au-dessus de Beyrouth puis les régions du Sud, de la Bekaa et de Chekka, avant de repartir en survolant Rmaich.
 - Entre 21 h 14 et 23 h 45, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais, pénétrant dans celui-ci en survolant la mer à la hauteur de Tyr, avant d'effectuer des vols circulaires en face de Tyr et de Saïda, puis de repartir en survolant la mer à la hauteur de Naqoura.
- Le 25 septembre 2007, entre 9 h 40 et 12 h 10, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais en survolant Aalma al-Chaab. Il a ensuite effectué des vols circulaires au-dessus des régions de Rayak, de Baalbek et du Sud, avant de repartir en survolant Rmaich.
 - Entre 13 h 45 et 14 h 50, deux avions militaires israéliens ont violé l'espace libanais en survolant Kfar Kila; avant d'effectuer des vols circulaires au-dessus des régions de Chekka, de la Bekaa, de Beyrouth et du Sud, puis ils sont repartis en survolant Rmaich.
 - Entre 19 h 15 et 21 h 45, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais, pénétrant dans celui-ci en survolant la mer à la hauteur de Tyr, avant d'effectuer des vols circulaires au-dessus des régions du Sud, et de repartir en survolant Rmaich.
- Le 26 septembre 2007, entre 1 h 15 et 3 heures, deux avions militaires israéliens ont violé l'espace aérien libanais, en survolant Aalma al-Chaab, avant d'effectuer des vols circulaires au-dessus des régions de Chekka, de Beyrouth et du Sud, puis de repartir en survolant la mer à la hauteur de Naqoura.
 - Entre 11 heures et 12 h 10, quatre avions militaires israéliens ont violé l'espace aérien libanais, survolant Rmaich en faisant route vers le nord, avant d'effectuer des vols circulaires au-dessus des régions du Sud, puis de repartir en survolant Aalma al-Chaab.

- Entre 11 h 5 et 12 h 40, deux avions militaires israéliens ont violé l'espace aérien libanais, survolant Kfar Kila, avant d'effectuer des vols circulaires au-dessus des régions de Chekka et des Cèdres, puis de repartir en survolant Naqoura.
- Le 27 septembre 2007, entre 9 h 50 et 15 h 20, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais, survolant Kfar Kila en faisant route vers le nord, jusqu'à Jib Jannine effectuant des vols circulaires au-dessus de cette localité, Rachaiya et Hasbaiya, avant de repartir en survolant Rmaich.
 - Entre 11 h 55 et 13 h 25, deux avions militaires israéliens ont violé l'espace aérien libanais, survolant Kfar Kila en faisant route vers le nord, avant d'effectuer des vols circulaires au-dessus des régions de Chekka, puis du Sud, et de repartir en survolant Aalma al-Chaab.
- Le 28 septembre 2007, entre 1 h 35 et 1 h 45, deux avions militaires israéliens ont violé l'espace aérien libanais, pénétrant dans celui-ci en survolant la mer à la hauteur de Jounié, faisant route vers l'est, ils ont atteint la côte à Jounié puis ont fait route vers le sud, et sont repartis en survolant Aalma al-Chaab.
 - Entre 1 h 50 et 3 h 10, deux avions militaires israéliens ont violé l'espace aérien libanais, survolant Naqoura en faisant route vers le nord, avant d'effectuer des vols circulaires au-dessus de Beyrouth, puis des régions du Sud, et de repartir en survolant Rmaich.
 - Entre 9 h 34 et 10 h 45, deux avions militaires israéliens ont violé l'espace aérien libanais, survolant Kfar Kila avant d'effectuer des vols circulaires au-dessus de Chekka, des Cèdres, de Beyrouth et des régions du Sud, puis de repartir en survolant Rmaich.
- Le 29 septembre 2007, entre 11 h 26 et 13 heures, deux avions militaires israéliens ont violé l'espace aérien libanais, survolant Deir Mimass, avant d'effectuer des vols circulaires au-dessus des régions de Tripoli, de la Bekaa, de Beyrouth et du Sud, puis de repartir en survolant Aalma al-Chaab.
- Le 30 septembre 2007, entre 11 h 35 et 13 heures, deux avions militaires israéliens ont violé l'espace libanais, survolant Deir Mimass en faisant route vers le nord, jusqu'à Tripoli, avant d'effectuer des vols circulaires au-dessus des régions du Sud, de la Bekaa, de Beyrouth et de Tripoli, puis de repartir en survolant Aalma al-Chaab.
 - Entre 20 h 5 et 21 heures, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace libanais, survolant Naqoura avant d'effectuer des vols circulaires au-dessus de Beyrouth et Tyr, puis de repartir en survolant la mer à la hauteur de Naqoura.

Violations maritimes

Néant.

Violations terrestres

- Le 25 septembre 2007, entre 19 heures et 19 h 40, l'ennemi israélien a tiré depuis le poste du Radar (à proximité de Chebaa) de nombreuses rafales d'armes de petit et de moyen calibre sur les alentours dudit poste.

- Le 26 septembre 2007, à 22 h 5, les forces israéliennes ont braqué le feu de leurs projecteurs sur la caserne de Zarit, sur le triangle de Marouahine.
 - Le 29 septembre 2007, à 22 heures, les forces israéliennes ont braqué le feu de leurs projecteurs sur la caserne de Zarit en direction du triangle de Marouahine, Ramiye et Jabal Blat.
-